



**Programme des Nations Unies
pour le développement**

Distr.
GENERALE
DP/CP/MOZ/2¹/₁
24 février 1982
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion spéciale
24-28 mai 1982, Genève
Point 3(d) de l'ordre du jour

PROGRAMMATION PAR PAYS ET PROGRAMMATION MULTINATIONALE

Examen et approbation de programmes de pays

DEUXIEME PROGRAMME DE PAYS POUR LE MOZAMBIQUE

Assistance du PNUD demandée par le gouvernement du Mozambique
pour la période 1982-1986

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	2
OBJECTIFS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT NATIONAL DEVANT BENEFICIER DE L'APPUI DU PNUD	5
A. Agriculture, foresterie et pêche	5
B. Eau et énergie	10
C. Ressources minérales et industrie	13
D. Travaux publics et logement	16
E. Transport et communications	17
F. Enseignement	19
G. Santé	22
H. Autres secteurs	24
<u>Annexe</u> Bilan financier	25

¹/ Le programme de pays pour le Mozambique précédent a été publié avec le symbole suivant: DP/GC/MOZ/R.1

INTRODUCTION

Mise au point du programme

1. Le programme actuel est le résultat de travaux préparatoires intensifs, dont le déroulement chronologique s'est fait avec soin et auquel ont participé le gouvernement, le PNUD et la plupart des institutions spécialisées des Nations Unies. Parmi ces tâches, il convient de mentionner plusieurs missions dont plusieurs ont été de nature sectorielle et générale, et d'autres qui ont porté plus particulièrement sur l'évaluation et l'identification du projet. La stratégie agricole a été examinée conjointement dans le cadre d'une vaste mission organisée sur le terrain par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en juin 1981. Au cours de la période 1980-1981, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU/DI) a organisé sur le terrain plusieurs missions successives aux fins de définir un programme industriel global. De nombreuses études de consultants et des examens ad hoc, portant principalement sur l'évaluation et/ou l'identification de projets, ont également contribué à l'élaboration du programme dans les domaines de la prospection minière (ONU/DTCD), des transports (OACI), des communications (UIT), du logement (ONUSL), de la santé (OMS), de l'éducation (UNESCO) et de la formation (OIT).
2. Du côté du gouvernement, une conception appropriée du programme a été précédée de l'examen approfondi de l'aide accordée par le PNUD depuis l'indépendance. L'évaluation de chaque projet et du programme précédent dans son ensemble a permis de définir de nouvelles directives en vue de l'orientation et de l'exécution ultérieure du programme actuel. Parallèlement, l'opinion du PNUD en ce qui concerne les principales questions du développement et les propositions qui en découlent pour ce qui est de l'orientation de son aide par le truchement du troisième cycle, a été communiquée au gouvernement dans la note adressée par le Représentant Résident sur le programme de pays, en date de juillet 1981.
3. Sous l'égide de la Commission Nationale de Planification, la plupart des ministères ont participé à l'élaboration du programme. Chaque ministère a reçu les directives générales et a eu pour tâche de choisir les domaines dans lesquels il estimait que l'appui du PNUD s'imposait, et a indiqué les priorités dans ces domaines; les ministères ont également identifié des projets susceptibles de contribuer à l'exécution du plan décennal (1981/1990). Des réunions sectorielles ont permis, dans certains cas, d'identifier les principaux objectifs qui devront être atteints grâce aux projets proposés.
4. Le programme de pays a été présenté à la Commission Nationale de Planification. Sa mise au point finale a ensuite eu lieu au cours d'une réunion présidée par le ministère de la planification, et le document, officiellement approuvé par la Commission Nationale de Planification, a été transmis au PNUD.

/...

Horizon du programme

5. Du point de vue du PNUD, ce programme couvrira le troisième cycle, à savoir la période 1982-1986. Par conséquent, il coïncidera avec la période la plus décisive du projet de plan indicatif décennal mis au point par le gouvernement du Mozambique et qui sera responsable de l'orientation du développement économique et social au cours de la décennie actuelle, 1981-1990. Les activités qui devront être réalisées dans le cadre du programme actuel seront étroitement liées à plusieurs des grands projets décrits dans le plan sus-mentionné et seront réalisées de façon à ce que le déroulement du programme annuel corresponde au plan annuel du gouvernement. Des plafonds budgétaires seront fixés conjointement avec chaque ministère en ce qui concerne la prestation annuelle de l'aide prévue.

Aide prévue dans le programme

6. Le chiffre indicatif pour le programme (CIP) a été provisoirement porté par le Conseil d'aide administration du PNUD à 74 millions de dollars pour le troisième cycle du programme, 1982-1986, et ce chiffre est le plus élevé de tous les CIP pour l'Afrique. Toutefois, conformément aux instructions générales de l'Administrateur, 80 pour cent seulement du CIP ont été pris en compte aux fins de programmation, réduisant le montant prévu des ressources disponibles à 59,2 millions de dollars pour la période du troisième cycle. En raison du report prévu du deuxième au troisième cycle, les ressources devraient être augmentées de 0,8 million de dollars. Le montant total des ressources disponibles pour le troisième cycle devrait donc, selon les prévisions, atteindre 60 millions de dollars, soit près de trois fois le montant de 21,7 millions de dollars affecté au cours du deuxième cycle.

7. Pour que ce montant soit effectivement versé, la provision au titre d'une programmation adéquate a été calculée, à un taux raisonnable de 14 pour cent des ressources disponibles. En conséquence, le chiffre pris en compte pour le programme a été porté à 68,7 millions de dollars pour l'ensemble de la période 1982-1986.

8. La majeure partie de ce montant est affectée à des projets en cours et à des nouveaux projets, pour un montant de 66,6 millions de dollars. La ventilation de l'aide prévue est la suivante: 17,8 millions de dollars pour les projets en cours et l'extension des projets, 48,7 millions de dollars pour des nouveaux projets, y compris le deuxième phase de suivi. Une réserve de 2,1 millions de dollars, qui n'est pas comprise dans le programme, a toutefois été prévue pour le financement d'activités supplémentaires qui seront déterminées à une phase ultérieure.

LA STRATEGIE POUR LA DECENNIE

Principaux problèmes de développement

9. A la suite du processus de décolonisation, le Mozambique s'est trouvé

/...

confronté à des problèmes sérieux et à des défis considérables au cours de la période qui a suivi l'accès à l'indépendance. Les problèmes les plus urgents soulevés par la rupture des liens avec la puissance coloniale sont aujourd'hui résolus et la décennie actuelle devrait marquer un nouveau pas vers le développement.

10. Les directives définies par le FRELIMO lors de son troisième congrès, en février 1977, les objectifs fixés dans le Plan indicatif décennal mis au point par le gouvernement et les politiques d'action découlant de la Déclaration de Lusaka faite en avril 1980, constituent le cadre global de la stratégie du développement pour la décennie actuelle. Dans ce domaine, les principaux objectifs sont l'élimination du sous développement, la promotion de l'autosuffisance et le développement de la coopération internationale.

11. Du point de vue du développement social, la stratégie du pays visera à adopter des améliorations décisives dans les conditions de vie de toute la population. Les efforts les plus urgents qu'il convient de déployer portent sur les besoins élémentaires en matière de consommation, la promotion de l'enseignement et l'amélioration de la santé publique. Dans ce contexte, les besoins en matière de consommation élémentaire pourront être satisfaits grâce à l'augmentation de l'offre alimentaire et à la fourniture, en quantités suffisantes, d'autres éléments indispensables. Il conviendrait d'abolir l'analphabétisme et d'adopter un système d'enseignement libre et obligatoire dans tout le pays. Les installations sanitaires et l'accès à des services de santé devraient être offerts à toute la population.

12. Ces objectifs et les conditions économiques préalables à leur réalisation exigeront une réorganisation totale de la société rurale. La communauté rurale traditionnelle, qui constitue le mode de vie de plus de 80 pour cent de la population et qui est disséminée à travers tout le pays devrait être réinstallée dans des villages communaux. La structure du village communal offrira le cadre fondamental nécessaire à l'organisation de la production rurale et permettra en même temps de canaliser les services élémentaires et les institutions de base vers la population rurale. Du point de vue économique et social, la socialisation totale de ce secteur grâce à l'intégration, au sein de l'organisation, des villages communaux, représentera la pierre angulaire de la stratégie de développement du Mozambique.

13. Pour atteindre ces objectifs de développement et pour réduire sa dépendance à l'égard des approvisionnements extérieurs, le Mozambique devra accroître considérablement sa production intérieure. Dans ce domaine, l'agriculture, la foresterie et la pêche joueront un rôle stratégique. Ce secteur devrait satisfaire à la fois la demande alimentaire intérieure et permettre d'améliorer la capacité d'importation du pays grâce à l'amélioration des recettes d'exploitation. Parallèlement, et pour remplacer les flux d'importations, le Mozambique procèdera à la remise en état et à l'expansion de ses industries légères et mettra en place la base du développement de l'industrie lourde.

/...

14. Pour mettre à exécution de façon satisfaisante la stratégie déclarée, des efforts considérables devront être déployés dans deux domaines spécifiques: la mise en valeur des ressources naturelles et l'organisation de la formation professionnelle à tous les niveaux. Grâce à l'évaluation systématique et à l'exploitation de ses ressources naturelles, le Mozambique établira la base de la croissance de sa production agricole et industrielle et pourra ainsi réduire ses besoins d'importation. La réalisation de programmes de formation professionnelle à tous les niveaux et dans tous les secteurs permettra de réduire considérablement la pénurie de personnel de gestion, de techniciens et autres cadres qui à l'heure actuelle fait obstacle au développement du pays.

15. Bien que, pendant encore de nombreuses années, le pays devra faire appel à l'aide bilatérale et multilatérale, il encouragera l'autosuffisance collective grâce à la coopération technique et économique au niveau sous-régional. A cet effet, le Mozambique fournira un appui actif à la réalisation de la stratégie de Lusaka qui vise la "libération économique et le développement intégré" des économies des pays ayant participé à la Conférence sur la coordination du développement en Afrique du Sud. D'autre part, et conformément aux décisions prises au cours de la deuxième réunion de cette Conférence, qui s'est déroulée à Maputo en novembre 1980, le Mozambique jouera un rôle essentiel dans la mise à exécution de la stratégie des transports et communications définie conjointement par tous les participants.

OBJECTIFS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT NATIONAL

DEVANT AVOIR L'APPUI DU PNUD

A. Agriculture, foresterie et pêche

16. Dans ce domaine, l'amélioration et la croissance devraient permettre de combler le déficit qui existe entre la demande alimentaire et l'offre intérieure, et en conséquence de réduire les importations de produits alimentaires de base, lesquelles ont augmenté progressivement au cours des dernières années. (En 1979, les céréales, à elles seules, ont représenté plus de 10 pour cent du total des importations du Mozambique). D'autre part, le développement encouragera les exportations et par conséquent aura pour effet, non seulement de réduire le déficit commercial du pays, mais également d'améliorer sa capacité d'importation.

17. Pour satisfaire la demande intérieure, des efforts particuliers devront être déployés en ce qui concerne la production animale (viande, lait), la production de poisson et la production végétale (céréales, pomme de terre et huile comestible en particulier). En ce qui concerne l'augmentation des exportations et des recettes en devises, la mise en valeur des forêts et des pêcheries devrait fournir du bois et des crevettes pour le marché extérieur. De même, les exportations de produits agricoles tels que la noix d'acajou, le sucre, le coton, le thé, le coprah et les agrumes, en particulier, devront continuer d'augmenter.

/...

18. Du point de vue social, les sous secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche devraient être profondément réorganisés en vue d'intégrer la population rurale dans les programmes de développement collectifs. L'économie paysanne traditionnelle devrait être progressivement absorbée dans des coopératives qui assumeront un rôle de plus en plus grand dans la production globale et, simultanément, fourniront une base économique à l'organisation de villages communaux. Des programmes semblables sont également prévus dans le sous secteur de la pêche et seront mis en oeuvre grâce à l'organisation de petits complexes de pêche. Simultanément, les fermes d'Etat seront renforcées pour accomplir leurs fonctions de base qui sont d'orienter la production, de mobiliser les agriculteurs traditionnels et de fournir un appui aux coopératives et aux entrepreneurs privés. Dans l'avenir, les fermes d'Etat devraient se spécialiser et devenir des pôles de développement régional.

19. Les conditions préalables à la réalisation de ces objectifs économiques et sociaux comprendront une planification, une recherche et la formation soigneusement préparées. Une planification fondée, entre autres, sur l'évaluation des ressources en terre et en eau, permettra de mettre en place un cadre général en vue de la réorganisation et du développement des activités productives. La recherche, indubitablement, fournira la possibilité de procéder aux enquêtes nécessaires à l'introduction, l'amélioration et/ou l'augmentation de la production de certaines cultures, produits agricoles et produits de la pêche. La formation représentera le moyen essentiel d'améliorer les aptitudes techniques et en matière de gestion de la main d'oeuvre, en assurant les services dans ces domaines spécifiques.

20. En vue d'aider le Mozambique à atteindre ses objectifs de développement, le système des Nations Unies, pendant la période du troisième cycle, fournira son appui aux principaux éléments du plan global ainsi défini. L'aide alimentaire acheminée par l'entremise du Programme alimentaire mondial (PAM) aidera à combler la différence qui existe entre la demande et l'offre intérieures. Cette assistance sera fournie de telle sorte qu'elle financera des projets spécifiques de développement forestier (19,4 millions de dollars d'aide approuvée), de remise en état de plantations de thé (22,6 millions de dollars d'assistance approuvée) et la restructuration de villages communaux (2,2 millions de dollars d'assistance prévue). La FAO, pour sa part, par l'entremise du programme OSRO/FSAS/IFS, et PCT, continuera d'aider le gouvernement à mettre en place un Programme d'aide à la sécurité alimentaire grâce à la fourniture de semences en cas d'urgence et sur une base régulière. Deux projets de coopération technique qui viennent d'être approuvés contribueront à la planification matérielle du Programme de développement rural de la vallée du Zambèze et permettront de prolonger le programme de Prévention de pertes alimentaires.

21. Sur le montant total de l'assistance prévue, qui aura l'appui du CIP du pays au cours du troisième cycle, près de 35 pour cent iront au secteur agricole et aux sous secteurs de la pêche et de la foresterie, ce qui, de toute évidence, est une indication de la priorité élevée que le gouvernement leur attribue. L'appui du PNUD se manifestera de la façon suivante:

/...

Assistance au développement global du sous secteur forestier

22. Le sous secteur forestier devrait contribuer de façon considérable à l'amélioration de la balance commerciale, grâce à l'augmentation des exportations de produits du bois. (En 1979, le total des exportations du Mozambique n'a pas dépassé 2,5 pour cent). Il devrait également appuyer le développement des industries de traitement du bois, contribuer à satisfaire les besoins en combustible et créer des emplois ruraux.

23. Depuis 1978, le PNUD participe pleinement au développement de ce sous secteur. Par l'entremise de son principal projet de foresterie (MOZ/76/007), il a aidé le gouvernement à améliorer la gestion des ressources forestières, à améliorer les niveaux de production des produits forestiers et à mettre en place le cadre institutionnel souhaité et propice au développement du secteur forestier. A présent que la base d'une stratégie globale du développement est en place, le projet devrait se concentrer sur la réalisation opérationnelle. A cet effet, et pour consolider les résultats déjà atteints, les activités du projet devraient se prolonger jusqu'à la fin du troisième cycle.

24. Le PNUD contribuera également à la mise en oeuvre de politiques d'action en matière de formation et de conservation, définies ci-dessus, grâce aux petits projets complémentaires suivants, qui seront achevés à la fin de 1982: Formation professionnelle dans le domaine de la foresterie - (MOZ/80/003) et Prévention du brûlage des rémanants (MOZ/80/004).

25. Le projet déjà identifié de création d'une Faculté de foresterie à l'université Eduardo Mondlane viendra également compléter le contribution du PNUD à la mise en valeur de ce sous secteur (MOZ/81/023).

Soutien au développement de la pêche grâce à la formation et à des conseils

26. On prévoit, dans le sous secteur de la pêche, une amélioration qualitative de l'absorption de protéine par la population du Mozambique grâce à une offre accrue de poisson et à l'augmentation de recettes en devise provenant de l'exportation. A cet effet, il convient de noter que la consommation annuelle moyenne de poisson par habitant est d'environ 1,5 kilos et pourrait être portée à 15 kilos. En ce qui concerne la commercialisation extérieure, il est prévu que l'exportation de crustacés améliorera considérablement les recettes en devises. (En 1979, les exportations de crevettes représentaient à elles seules 9 pour cent du total des exportations du pays).

27. Dans le domaine de la pêche, le PNUD a aidé le gouvernement à poursuivre l'exploitation de sa flottille, notamment les chalutiers industriels pêcheurs de crustacés qui avaient été paralysés par le départ du personnel portugais. Grâce à son projet de pêche (MOZ/77/001) le PNUD a fourni son concours dans la formation de 156 travailleurs qualifiés et a contribué à la création d'un Institut de formation. Le PNUD a simultanément fourni au gouvernement les connaissances techniques nécessaires. A l'heure actuelle, le projet est considéré comme essentiel et sera poursuivi jusqu'à la fin du troisième cycle.

/...

Soutien logistique à la planification agricole

28. Depuis l'accession du pays à l'indépendance, le PNUD a fourni son appui aux activités de planification du ministère de l'agriculture grâce à deux projets spécifiques visant à fournir des conseils en matière d'utilisation des ressources en terre et en eau (MOZ/75/011) et dans le domaine de la statistique (MOZ/75/012). A l'heure actuelle, le projet d'utilisation des ressources en terre et en eau comprend l'évaluation de ces ressources par la télédétection et l'interprétation des images. D'autre part, dans le cadre du projet, une étude détaillée de la région d'Angonia (Province Tete) a été réalisée et le projet a également fourni des connaissances spécifiques dans ce domaine, grâce à son équipe d'enquête rapide. La poursuite de ses activités actuelles est considérée comme indispensable à la planification du développement agricole.

29. Dans le domaine de la statistique agricole, le projet a contribué à mettre en place un nouveau système de collecte des données portant sur les principales cultures agricoles. On estime que le projet aura atteint ses objectifs à la fin de 1982.

Assistance en matière de recherche agricole et de santé animale

30. Depuis 1975, le PNUD a fourni son appui au développement agricole dans le cadre de deux vastes projets de production et de protection des cultures et du bétail (respectivement MOZ/75/009 et MOZ/75/008). Ces projets ont été conçus en vue d'aider le gouvernement à faire face aux problèmes les plus urgents qui sont apparus dans ces secteurs après l'indépendance. A cet effet, le PNUD a fourni un soutien direct ainsi qu'une aide en matière de formation et de recherche.

31. Le projet de production des cultures a permis, notamment, d'entretenir les stations de recherche abandonnées par les autorités administratives antérieures. D'autre part, il a contribué à assurer la sélection de variétés spécifiques de semences et l'introduction de nouvelles cultures (en particulier le soja). Le projet d'élevage a aidé à planifier la production animale, à créer un centre de formation laitière et une unité de recherche et de formation en matière de trypanosomiase.

32. Les conditions qui avaient justifié la mise en oeuvre de ces projets polyvalents ont maintenant changé, du fait que le gouvernement a entrepris certaines activités et a réussi à obtenir de l'aide d'autres donateurs. De sorte qu'à l'heure actuelle l'aide du PNUD devrait se concentrer exclusivement sur la recherche agricole et la santé animale.

33. Le projet suivant encouragera la recherche appliquée dans les zones rurales en vue d'accroître rapidement la production des cultures: Réseau de recherche agricole (MOZ/81/014).

/...

34. Dans le domaine de la santé animale, le projet de suivi encouragera la lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase: Lutte contre la mouche tsé-tsé et la trypanosomiase (MOZ/81/013). En outre, le projet contribuera à renforcer la Faculté d'Etudes Vétérinaires de l'université Eduardo Mondlane (MOZ/81/019).

Soutien à la formation en cours d'emploi et enseignement agro-technologique

35. Outre les efforts qui seront déployés en matière de planification et de recherche, la stratégie agricole globale aura principalement pour objectif de former des cadres de gestion et un personnel qualifié à tous les niveaux. En effet, le développement agricole a été jusqu'ici bloqué par la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et de cadres. En conséquence, et pour éliminer cet obstacle considérable, le PNUD fournira son soutien au projet suivant: Formation agro-technologique (MOZ/81/018).

Participation à la consolidation économique du secteur des coopératives

36. La consolidation économique du "secteur des coopératives" représente l'un des principaux objectifs que le gouvernement s'est fixés pour la présente décennie. Le PNUD contribuera à la réalisation de cet objectif grâce à l'exécution de deux projets pilotes dans les provinces de Nampula et du Zambèze. Les deux projets fourniront un soutien direct aux coopératives de ces régions dans le cadre d'une stratégie soigneusement planifiée et qui visera à introduire la technologie appropriée, des semences améliorées, des engrais, des nouvelles pratiques culturales, ainsi qu'un élément de formation et de vulgarisation. En résumé, il s'agira d'un ensemble de développement rural intégré adapté aux conditions locales.

37. Spécifiquement, le premier projet (vulgarisation agricole dans la région de Nampula - MOZ/81/016) contribuera à améliorer la production de coton et de cultures alimentaires connexes dans la province de Nampula. Il s'appuiera sur l'assistance préparatoire pour l'organisation des services de vulgarisation dans la région (MOZ/80/023). Les brigades de vulgarisateurs constituées dans le cadre de ce projet étendront leurs activités à toutes les régions de production cotonnière. Le projet de vulgarisation destiné à la province du Zambèze (vulgarisation agricole dans la région de Nante - MOZ/81/017) se donnera les mêmes objectifs. Toutefois, il ne portera que la zone de Nante, consacrée principalement à la production rizicole.

Soutien direct au développement de cultures alimentaires stratégiques

38. D'autre part, le PNUD contribuera au développement de cultures alimentaires stratégiques grâce à trois projets spécifiques, conçus en 1980. Le Mozambique importe une fraction de plus en plus grande de ses besoins en

céréales et le blé tient une place importante dans ces importations (41 pour cent du total des importations céréalières en 1979). Avant l'indépendance, la production de blé était insignifiante, mais les perspectives dans ce domaine semblent aujourd'hui prometteuses. Le projet de développement de la culture du blé (MOZ/80/011) a prouvé, en particulier, qu'il était possible d'obtenir d'excellents rendements grâce à l'utilisation de semences sélectionnées dans les zones appropriées. La réalisation de ce projet a donc contribué à améliorer la production de cette importante céréale et a préparé la voie à la réalisation d'un vaste programme national qui sera réalisé avant l'achèvement du projet, en 1983.

39. La production intérieure des oléagineuses est à l'heure actuelle insuffisante pour satisfaire les besoins du pays. Le développement de la culture du soja pourrait donc non seulement améliorer le régime alimentaire de la population mais également contribuer à l'alimentation du bétail et à la production d'huile comestible qui est considérée comme une priorité. Le PNUD fourni son soutien à l'introduction de cette culture importante au Mozambique et sa culture à grande échelle est à l'heure actuelle prévue grâce à un projet spécifique: Développement de la culture du soja (MOZ/80/020).

40. Dans le secteur des agrumes, la plupart des 300.000 arbres fruitiers des provinces de Maputo et de Manica ont été plantés il y a plus de quinze ans et une partie des plantations sont infestées. La culture de jeunes plantes pour le renouvellement et l'expansion des plantations existantes est considérée comme essentielle au développement de ce produit d'exportation stratégique. Le projet suivant contribuera à atteindre cet objectif: Projet de développement de la culture des agrumes (MOZ/80/025).

41. Les activités du PNUD dans le secteur sont étroitement liées à des projets financés par les pays scandinaves dans le cadre du Programme mozambico-nordique (MONAP) et dans certains cas les complètent. Les principaux secteurs de coopération du MONAP sont la production animale et la santé animale, la multiplication des semences, les petits projets d'irrigation, le reboisement, la plantation forestière pour le charbon de bois, les industries forestières, la pêche fluviale, le développement des coopératives agraires et la formation agricole.

B. Eau et énergie

42. La contribution potentielle de ce secteur au développement global du pays devrait être considérable. Le grand fleuve dont le pays est doté permettra de créer l'énergie hydroélectrique et d'assurer l'eau nécessaire à la population. En ce qui concerne les sources d'énergie non renouvelables, le potentiel du Mozambique est également considéré comme très important. On exporte déjà le charbon, des gisements de gaz ont été découverts et on espère découvrir des gisements de pétrole.

/...

Soutien à la mise en valeur de l'énergie hydroélectrique

43. Le Mozambique présente le potentiel le plus important de tous les pays d'Afrique en ce qui concerne l'énergie hydroélectrique. Toutefois, la majeure partie de ce potentiel est à l'heure actuelle inexploitée et les 2.000 MW provenant du barrage de Carhora Bassa sont presque entièrement exportés. On envisage à l'heure actuelle d'utiliser une part de plus en plus grande des ressources hydroélectriques, afin de réduire les importations de carburants nécessaires pour faire fonctionner la plupart des centrales. Cette initiative permettra également d'électrifier les zones rurales et de préparer ainsi la voie au développement industriel.

44. Le projet destiné à ce secteur porte principalement sur la mise en place d'une capacité supplémentaire de 1.000-1.700 MW à la station hydroélectrique de Cabora Bassa et la construction d'une ligne de 2.000 kilomètres qui la reliera aux principaux centres du nord du pays. Il est également prévu de créer de petites stations hydroélectriques pour l'électrification des zones rurales. Toutefois, la plupart des programmes à l'examen seront réalisés grâce à des opérations d'investissement et l'aide du PNUD sera exclusivement sous forme de connaissances techniques dans le cadre d'une éventuelle extension de son projet d'électricité en cours: Assistance technique et électricité (MOZ/77/002).

45. Les efforts de développement de l'énergie hydroélectrique bénéficient également d'une aide considérable de la Norvège qui donne son appui à la société Electricité du Mozambique et qui finance des études portant sur le secteur hydroélectrique, participe à des activités de formation et à la passation des marchés portant sur le matériel (notamment des génératrices diesel).

Assistance à la gestion des ressources en eau

46. Malgré un potentiel en ressources en eau considérable, le pays se heurte à des problèmes sérieux en matière d'utilisation et de mise en valeur de cette ressource essentielle. Le potentiel d'irrigation couvrirait 1.500.000 hectares, dont la plupart sont situées dans la partie inférieure du bassin du Zambèze. Toutefois, la mise en valeur de ce potentiel se heurte à des obstacles spécifiques. La source des fleuves du Mozambique se trouve dans les pays voisins, de sorte que la disponibilité des eaux de surface dépend des décisions et des actions de développement prises par ces pays. Il convient également de noter que le débit de ces fleuves est soumis à des fluctuations soudaines sous l'effet des conditions atmosphériques. En ce qui concerne les eaux souterraines, 10 pour cent seulement des 3.000 puits forés pendant l'époque coloniale sont encore utilisables.

47. Dans tous les cas, il est non seulement indispensable à la prévention de la sécheresse et des inondations d'aborder de façon scientifique la gestion

/...

des ressources en eau, mais cette approche s'impose également si l'on veut utiliser pleinement le potentiel hydroélectrique, planifier le développement agricole et industriel et enfin améliorer les conditions de vie des populations. A cet effet, il convient de souligner que 10 pour cent seulement de la population reçoivent à l'heure actuelle un approvisionnement en eau adéquat.

48. C'est pourquoi le PNUD devrait jouer un rôle décisif en aidant le gouvernement à créer un Institut de ressources en eau qui sera chargé de la gestion et de la planification des ressources en eau du Mozambique. Le gouvernement des Pays Bas fournit un soutien institutionnel important à la Direction nationale de l'eau et collaborera étroitement avec le PNUD à la création de cet institut.

Aide à l'exploitation du charbon et des hydrocarbures

49. Malgré des perspectives prometteuses, le Mozambique est fortement tributaire de ses importations de carburants pour ses approvisionnements. A l'heure actuelle, les importations pétrolières absorbent près de deux-cinquième de ses recettes d'exportation. Par conséquent, le pays accorde une priorité élevée à l'exploitation du charbon et des hydrocarbures.

50. L'exploitation du charbon se poursuit dans la vallée du Zambèze et plusieurs gisements de charbon ont été identifiés dans d'autres régions. Trois gisements de gaz ont été découverts le long du littoral et les réserves potentielles seraient considérables. A ce jour, toutefois, la prospection pétrolière en n'a pas donné de résultats mais les caractéristiques morpho-structurelles des bassins de sédimentation indiquent la présence probable de cette ressource précieuse. Les efforts de développement dans ce domaine permettront non seulement de réduire l'indépendance du pays à l'égard d'approvisionnements pétroliers extérieurs mais créeront également de nouvelles recettes d'exportation et prépareront la voie à une éventuelle industrie pétrochimique.

51. Grâce à deux projets complémentaires approuvés en 1981, (Prospection pétrolière - MOZ/81/010 et Secrétariat d'Etat au charbon et aux hydrocarbures - MOZ/81/011), le PNUD fournira un appui direct dans ce domaine vital. En particulier, il aidera le Secrétariat d'Etat au charbon et aux hydrocarbures à formuler sa stratégie d'exploration pétrolière qui comportera des enquêtes sismiques sur le littoral et en mer. Il aidera également à formuler les lois appropriées et à négocier des accords spécifiques avec les sociétés pétrolières multinationales. Le Secrétariat d'Etat bénéficie de l'appui de la Norvège, particulièrement en ce qui concerne le financement d'activités liées à une future prospection en mer.

/...

C. Ressources minérales et industrie

52. Le Mozambique possède toutes les caractéristiques traditionnelles d'un pays à faible niveau d'industrialisation: un secteur industriel relativement négligeable, la prédominance des industries traditionnelles et une forte dépendance à l'égard des importations de biens manufacturés.

53. Les industries traditionnelles, telles que le traitement des produits alimentaires, le bois, le textile, les vêtements et la chaussure dominent. En ce qui concerne les biens intermédiaires, le pays est doté d'industries pour la production de matériaux de construction et de raffineries de pétrole. Toutefois, les bases industrielles de la métallurgie et des produits chimiques sont peu nombreuses. Il en est de même des sous secteurs modernes de fabrication de matériel. L'industrie est fortement concentrée dans les deux grands centres urbains de Maputo et de Beira. Le fonctionnement efficace de ce secteur est entravé par une pénurie très accusée de cadres et de techniciens et par la pénurie de pièces détachées nécessaires à l'entretien.

54. Du fait de sa sous-industrialisation, le pays est fortement tributaire des importations de produits semi-traités et de toutes sortes de matériel. En conséquence, le développement industriel semble indispensable pour consolider une économie équilibrée et autosuffisante et doit avoir la plus haute priorité. Le plan relatif à la décennie se présente ainsi:

- Poursuite de la prospection et de l'exploitation des ressources minérales;
- Mise en place des bases nécessaires à l'industrie lourde;
- Mécanisation de l'agriculture;
- Encouragement des activités axées vers l'exportation; et
- Promotion de la production de biens de consommation élémentaires.

D'autres objectifs spécifiques devront également être atteints, à savoir la création d'une industrie pharmaceutique, étroitement liée à l'amélioration des services de santé (MOZ/81/022).

55. Selon les prévisions, le secteur industriel devrait enregistrer une croissance de 15 pour cent par an au cours de la présente décennie et les effectives de la main d'oeuvre devraient se multiplier par 2,6 (pour atteindre 260.000 travailleurs en 1990). Cet effort exigera de toute évidence des programmes de formation importants, non seulement pour faire face à la pénurie de cadres et de techniciens, mais également pour améliorer les qualifications et pour faire face aux besoins. Comme c'est le cas dans d'autres secteurs, le système des Nations Unies devrait également jouer un rôle considérable dans le développement industriel. Le financement sera en majeure partie assuré par le CIP du pays, mais d'importantes ressources supplémentaires sont prévues qui émaneront d'autres sources. On envisage que le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement financera un laboratoire d'essai de produits métallurgiques. Il a été demandé au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel de financer des projets de développement d'industries de traitement alimentaire.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) devrait participer, par l'entremise de ses programmes SIS, à la rénovation des industries métallurgiques et des industries de la chaussure. En ce qui concerne le PNUD, l'aide prévue portera sur les activités suivantes:

Soutien direct aux activités de prospection du minerai

56. Avant l'indépendance, peu d'efforts ont été déployés pour prospecter de façon systématique les ressources en minerai, de sorte que le potentiel du pays est resté inexploré. Le Mozambique est très riche en minerais stratégiques associés dans les gisements de pegmatite (notamment tantalite). Plusieurs gisements de minerai de fer ont déjà été identifiés dans les provinces de Tete et de Manica. On a découvert du titaniuM dans les gisements du titaniuM et de magnetite de la province de Tete ainsi que dans les dépôts de sable du littoral. L'or est exploité depuis de nombreuses années mais les réserves sont encore très importantes. Les minerais non métalliques existent en abondance, mais on ignore l'ampleur des réserves.

57. La prospection rentable des ressources en minerai du Mozambique est considérée comme essentielle à la fois pour l'exportation et pour le développement industriel du pays. Certains minerais devraient contribuer de façon considérable à accroître les recettes d'exportation (notamment tantalite et titaniuM). D'autres minerais ont une importance stratégique pour la création ou l'expansion d'industries spécifiques (minerai de fer et minerais non métalliques en particulier).

58. Depuis 1978, le PNUD a aidé le Mozambique à mettre en valeur ses ressources en minerai. Grâce à son projet d'Assistance au service de la cartographie (MOZ/78/007) et à ses activités de télédétection et d'interprétation géologique des images, le PNUD a identifié des zones offrant un potentiel à la prospection de minerai. Ce projet a également renforcé le Département de cartographie de la Direction nationale de la géologie et a fourni plusieurs ensembles de cartes géologiques du pays, de date récente. Un deuxième projet d'exploration de minerais ayant une valeur économique, dans les dépôts de sable du littoral (MOZ/80/011), a déjà permis d'identifier plusieurs gisements de minerais lourds (en particulier titaniuM).

59. L'exploration plus approfondie des zones les plus prometteuses identifiées par le projet MOZ/78/007 a déjà été entreprise (6.000 km² dans le Zambèze, 15.000 km² dans la province de Tete et 700 km² dans la province de Manica). Les projets de suivi faisant partie du troisième cycle permettront de consolider les résultats obtenus et de concentrer les efforts sur l'évaluation économique.

60. Plusieurs pays fournissent leur concours au Mozambique pour la prospection du minerai. Le PNUD collaborera notamment à un projet italien de prospection portant sur une zone très proche de celle qu'explore le projet MOZ/80/013, Exploration de minerais dans certaines zones.

/...

Participation à l'établissement d'une industrie métallurgique lourde

61. L'établissement d'une industrie métallurgique lourde et le développement ultérieur d'unités métallurgiques sont des conditions préalables au renforcement du secteur industriel moderne dont le pays a tant besoin. Les perspectives dans ce domaine sont excellentes. Les ressources de base nécessaires à la sidérurgie, notamment minerai de fer et coke, sont abondantes et sont situées dans des zones déjà desservies par le chemin de fer (provinces de Tete et de Manica). Dans le complexe da Carbora Bassa, le pays produit de grandes quantités d'électricité à faible coût, ce qui représente un facteur déterminant dans l'exploitation de l'alumine et le développement d'industries sidérurgiques spécialisées. La production d'aluminium et d'acier sont par conséquent parmi les premières priorités du secteur industriel.

62. En ce qui concerne l'industrie de l'aluminium, le PNUD, à la fin du 1982, aura aidé le gouvernement à définir les moyens de mettre en place l'industrie dont le pays a besoin. Ce soutien a été principalement sous la forme d'études préliminaires de faisabilité et de services d'experts. L'aide se poursuivra.

63. Le soutien du PNUD à l'établissement de la sidérurgie et au développement de la métallurgie sera fourni par l'entremise de plusieurs projets complémentaires et successifs. Dans le cadre d'un projet qui vient d'être approuvé, le PNUD fournit à l'heure actuelle son appui à la rénovation et au développement de la compagnie SIFEL, qui exploite l'une des quelques fonderies et laminoirs du pays. Ce projet pilote donnera l'élan à la sidérurgie. Grâce aux améliorations apportées à la fonderie existante, le projet a déjà permis la production des premières barres d'acier jamais produites au Mozambique. Cet appui se poursuivra pour permettre au pays de réduire les importations de barres d'acier.

64. Le PNUD fournit également au gouvernement une aide d'une plus grande portée grâce au projet suivant: Mission de production de fer et d'acier (MOZ/81/009), dont des activités seront suivies d'un soutien plus considérable acheminé par l'entremise d'un nouveau projet: Développement de l'industrie sidérurgique (MOZ/81/022).

65. En attendant la réalisation des plans susmentionnés et l'exploitation prévue des ressources de minerai de fer, le pays devra utiliser le mâchefer. C'est pourquoi il faut trouver les moyens de ramasser et de traiter le mâchefer. Le PNUD aidera le gouvernement à définir ces derniers grâce au projet Ramassage de mâchefer (MOZ/81/020).

66. Enfin, le PNUD aidera le gouvernement à développer des unités métallurgiques légères. Il est prévu d'établir, dans toutes les provinces, des unités intégrées qui desserviront les zones rurales et fourniront leur appui à la mécanisation de l'agriculture: Unités métallurgiques intégrées (MOZ/81/0021).

Promotion d'aptitudes de gestion et d'aptitudes techniques dans l'industrie

67. Comme dans tous les autres secteurs, la pénurie de cadres de gestion et de techniciens nuit aux activités industrielles et gêne le développement du secteur industriel. Il est donc attendu du PNUD qu'il participe à des activités visant à surmonter cette difficulté particulière grâce au Programme de formation industrielle (MOZ/81/012).

D. Travaux publics et logement

68. Deux principaux obstacles freinent le développement dans ce secteur: la pénurie de matériaux de construction et la pénurie omniprésente de main d'oeuvre qualifiée. L'aide du PNUD dans ce secteur aura pour objet de réduire ces deux obstacles.

Soutien au développement des matériaux de construction

69. A l'heure actuelle, la production intérieure des matériaux de construction est nettement insuffisante par rapport à la demande intérieure et les besoins urgents doivent être satisfaits grâce aux importations. Il est prévu que le développement des industries du traitement de l'acier et du bois permettront, dans des domaines spécifiques, de combler les lacunes entre l'offre et la demande. Toutefois, il conviendra de développer considérablement les industries de transformation de produits non métalliques pour satisfaire les besoins intérieurs.

70. A l'heure actuelle, le PNUD contribue au développement de la production des matériaux non métalliques grâce à deux petits projets complémentaires qui seront achevés à la fin de 1982. Ces deux projets ont pour objet de soutenir des programmes de construction de logements permettant, dans tous les pays, de réinstaller les populations rurales dans des villages communaux. D'autre part, ils ont pour objectif de produire des matériaux de construction grâce à des technologies adéquates et accessibles à la population locale.

71. Le premier projet, Matériaux de construction dans la province de Niassa (MOZ/80/006) fournit son appui à la production de matériaux de base tels que céramique, chaux, béton préfabriqué, et revêtement, dans la province de Niassa. L'objectif du deuxième projet, Productions d'argile rouge et de chaux (MOZ/80/007) est de promouvoir l'utilisation de matériaux de construction locaux dans les provinces de Gaza, Nampula et Tete. Cette expérience pilote devrait s'étendre à tout le pays.

Promotion des aptitudes et développement de la planification matérielle

72. A ce jour, des efforts ont été déployés pour la formation d'ouvriers

/...

spécialisés et semi-spécialisés. L'accent sera donc mis sur la formation de techniciens de niveau moyen dont le nombre sera accru (de 1.250 en 1980 à 5.090 en 1990). A cette fin, un nouveau centre de formation a été créé près de Maputo et les activités de formation commenceront en 1982 avec l'appui du PNUD: Projet de formation de personnel pour les travaux publics - (MOZ/80/024).

73. En ce qui concerne les cadres supérieurs qualifiés, la pénurie de planificateurs expérimentés constitue un obstacle majeur au développement de la planification matérielle. A l'heure actuelle, la plupart du personnel hautement qualifié travaillant dans ce domaine est constitué d'expatriés.

74. Depuis l'indépendance, l'aide fournie par le PNUD dans ce domaine a été considérable. Grâce à des projets successifs de logements construits par leurs habitants (MOZ/75/021 et MOZ/75/121) et la planification des établissements humains (MOZ/79/002), le PNUD a fourni un soutien direct au Ministère du logement, a renforcé ses aptitudes institutionnelles et techniques et a contribué à la création d'un Institut de planification matérielle. La formation de cadres nationaux est essentielle à la consolidation de la planification matérielle (en 1990, 500 professionnels et semi-professionnels seront nécessaires dans ce secteur). A cette fin, un projet de suivi assurera la formation dans ce domaine: Promotion de la planification matérielle (MOZ/81/024).

E. Transport et communications

75. Bien entendu, l'amélioration des transports et des installations de communication sont indispensables au Mozambique, non seulement pour le pays lui-même, mais également pour les pays voisins enclavés pour qui le développement de ce secteur spécifique est vital.

76. Du point de vue sous-régional, le Mozambique possède trois des grands ports desservant les pays adjacents (Maputo, Beira et Nacala). Chacun de ces ports est relié aux principaux centres sous-régionaux par des lignes de chemins de fer qui jouent un rôle décisif dans le transport de marchandises destinées aux pays voisins enclavés ou en provenant. Les transports et moyens de communication existants ont été identifiés et le réaménagement devrait être financé par des donateurs bilatéraux et d'autres institutions. Il a été déjà demandé au PNUD de financer des études préliminaires de faisabilité stratégiques.

77. A la suite de la deuxième conférence de coordination du développement de l'Afrique du sud, les neuf pays participants concentreront leurs efforts sur le développement conjoint de leurs systèmes de transport et de communication. Cet effort est considéré comme indispensable à la libération économique de cette partie de l'Afrique. Quatre vingt dix sept projets de renovation et de développement des transports et communications ont été identifiés et devraient être financés par des donateurs bilatéraux et d'autres

institutions. Il a déjà été demandé au PNUD de financer des études préliminaires de faisabilité stratégiques.

78. Au niveau national, toutefois, le PNUD devrait satisfaire des besoins spécifiques de développement du système de transport et de communication en Mozambique, notamment en matière d'investissement et de formation. De vastes programmes d'investissement sont indispensables pour transformer la structure du réseau de transport et de communication qui relie l'intérieur au littoral et promouvoir ainsi l'intégration sociale et économique du pays. Cet effort sera financé par d'autres sources de fonds, et le PNUD concentrera son effort sur le soutien direct et la formation. La formation fournira les moyens essentiels de réalisation des programmes importants prévus dans le domaine de l'aviation civile et de la télécommunication. Dans ces sous secteurs, la main d'oeuvre devrait passer de 6.500 à 12.000 en 1990 (y compris les services postaux). Soixante quatorze pour cent de cette main d'oeuvre devrait être une main d'oeuvre qualifiée, et 8.800 travailleurs devront donc être formés.

Contribution à la formation de personnel pour l'aviation civile

79. Dans ce domaine, le PNUD a aidé le gouvernement à exploiter ses infrastructures d'aviation civile au sol et à former la main d'oeuvre qualifiée nécessaire pour l'avenir.

80. A l'heure actuelle, le PNUD continue d'aider le pays en fournissant une assistance technique dans les domaines du contrôle du trafic aérien, du personnel de navigation, de l'octroi de licences et de l'entretien des appareils. Toutefois, en attendant que le personnel nécessaire ait été formé, le PNUD continuera de fournir son appui dans ce domaine vital grâce à un soutien direct et à une formation sur le tas.

81. En outre, dans le cadre d'un projet récemment achevé, le PNUD a déjà assuré la formation à l'étranger de contrôleurs du trafic aérien (MOZ/77/010). A l'heure actuelle, le PNUD aide le gouvernement à établir une école d'aéronautique (MOZ/77/017). Une fois cette phase achevée, les activités de formation se poursuivront avec le soutien du PNUD grâce au projet suivant: Formation de personnel destiné à l'aviation civile (MOZ/81/034). La Suède offre dans ce domaine stratégique une aide plus appropriée et fournit au Mozambique du matériel et des connaissances techniques. Là encore, les activités du PNUD sont étroitement liées aux efforts de la Suède.

Assistance en matière de développement des télécommunications

82. Tout comme pour l'aviation civile, le PNUD fournit à l'heure actuelle un soutien direct aux télécommunications. Grâce à un projet spécifique destiné à remédier à la pénurie de personnel qualifié, le PNUD a contribué à renforcer la Direction des télécommunications, à superviser de nouvelles installations et à formuler le plan de développement du secteur des télécommunications (MOZ/77/013). Le projet a déjà atteint ses principaux objectifs et le soutien du PNUD se concentrera donc sur la formation.

83. Dans ce domaine, la formation offrira la base nécessaire à la mise en oeuvre du plan de développement des télécommunications qui comportera la liaison entre les grands centres du pays, le développement du réseau des télécommunications dans les zones rurales et les liaisons avec les pays voisins. Les programmes de formation seront réalisés grâce à un institut spécifique qui assure également la formation du personnel destinée aux services de radiodiffusion. Le PNUD fournira son appui à la réalisation de ces programmes grâce au projet de création de l'Institut de télécommunications (MOZ/81/033). D'autre part, ce sous-secteur reçoit une aide du gouvernement suédois et l'Institut de télécommunications qui sera financé par le PNUD bénéficiera d'un apport important émanant de la Suède.

F. Enseignement

84. On pourrait dire que le secteur de l'enseignement, avec un taux d'analphabétisme de 95 pour cent, représente en matière de développement l'obstacle le plus considérable auquel se trouve confronté le pays. Pendant la période coloniale, les possibilités d'accès à l'éducation étaient limitées; au moment de l'indépendance, sur 5 millions d'enfants d'âge scolaire, 400.000 seulement étaient scolarisés dans 3.000 établissements situés pour la plupart dans les centres urbains.

85. Après l'indépendance et l'exode des enseignants expatriés, le pays s'est trouvé plongé dans de graves difficultés du point de vue de l'enseignement, dont la structure se trouvait désorganisée. D'autre part, le faible niveau de qualification (trois années d'enseignement primaire) des enseignants autochtones ne faisait qu'aggraver la situation et les besoins en matière d'éducation de ce pays nouvellement indépendant prirent un caractère d'urgence.

86. Le plan d'enseignement et le développement prévu dans ce domaine ont pris leur source dans les expériences de formation de FRELIMO, dans les zones libérées. Education et production étaient considérées comme étant des facteurs complémentaires et par conséquent étroitement liés. On estimait que l'aliénation de la population ne pouvait être surmontée que grâce à de nouveaux programmes d'alphabétisme et à de nouvelles méthodes d'enseignement.

87. Après l'indépendance, les efforts déployés pour développer ce secteur ont porté particulièrement sur l'alphabétisme, l'enseignement des adultes et l'enseignement généralisé au niveau primaire. Déjà, l'analphabétisme a été réduit à 87 pour cent et les effectifs dans les écoles primaires ont été portés à 1,6 millions d'élèves. Dans l'enseignement primaire, il est prévu d'étendre la scolarité à tous les villages communaux. D'autre part, il est prévu de créer dans chaque district une école secondaire ou technique. L'enseignement technique et la formation professionnelle bénéficieront d'une haute priorité. Dans ce domaine, les objectifs du pays seront les suivants:

/...

- L'élimination de l'analphabétisme;
- L'introduction de l'enseignement gratuit et obligatoire jusqu'à la septième année;
- La création d'un système d'enseignement permanent pour les adultes.

88. Le système des Nations Unies devrait fournir un appui considérable au développement du secteur de l'enseignement du pays. A l'heure actuelle, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) participe à la formation des instituteurs, à la production de matériel didactique et à la création de centres pilotes (690.000 dollars d'aide approuvée). Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) continuera de fournir une aide à l'enseignement primaire dans le cadre d'un projet spécifique visant à nourrir les étudiants (7,4 millions de dollars d'aide approuvée et 10 millions de dollars d'aide prévue). La contribution du PNUD au développement du secteur de l'enseignement se poursuivra et augmentera dans les années à venir. Il convient de noter que, par ailleurs, les activités de formation du PNUD dans d'autres secteurs s'élèveront à au moins 17,4 millions de dollars. En ce qui concerne le secteur de l'enseignement, l'aide du PNUD se manifeste de la façon suivante:

Aide à la mise en place du nouveau système d'enseignement

89. L'Institut national de développement de l'éducation (INDE) constituera la base du système d'enseignement au Mozambique. Il a pour tâche de définir les besoins du pays en matière d'enseignement et de formation, de mettre au point la méthodologie nécessaire pour l'acquisition des connaissances. Son principal objectif sera d'élaborer un programme de cours, de produire des manuels (y compris un matériel didactique et pédagogique), de faire appel à des méthodes d'enseignement novatrices, d'assurer la formation par les moyens audiovisuels et radiophoniques, et de se livrer à la recherche et à l'expérimentation. Simultanément, l'Institut devrait entreprendre des activités de formation faisant suite à l'alphabétisme et des activités portant sur l'enseignement des adultes.

90. L'assistance du PNUD à l'Institut sera acheminée dans le cadre du projet MOZ/78/002. Depuis le début du projet, le PNUD a fourni des connaissances techniques nécessaires ainsi que le soutien logistique et matériel indispensable. Le projet se poursuivra jusqu'à la fin de 1983 et les projets spécifiques jusqu'à cette date ont été arrêtés.

Promotion de l'enseignement général et de la formation des enseignants techniques

91. Le plan mis au point par le gouvernement du Mozambique pour assurer le développement de l'enseignement accorde une haute priorité à la formation des enseignants. A l'heure actuelle, le pays est doté de 14 centres pour la formation des instituteurs, d'une capacité de formation de 3.000 enseignants par an. Il possède également deux centres pour la formation des enseignants destinés à la cinquième et à la sixième année de primaire, et deux centres supplémentaires sont prévus pour 1983. La formation des professeurs de

/...

l'enseignement secondaire est assurée par l'université, et les professeurs de l'enseignement technique sont formés dans deux centres. Dans ce domaine, les objectifs sont non seulement de former un nombre suffisant d'enseignants pour satisfaire les besoins immédiats, mais également d'améliorer la qualité des connaissances des enseignants grâce à des cours de recyclage et de développement des connaissances.

92. Dans le domaine de la formation des enseignants des établissements techniques, le PNUD fournit une aide dans le cadre d'un projet spécifique (MOZ/77/005). L'objectif est de former des cadres nationaux capables sur les plans technique et pédagogique. Le projet devrait se poursuivre par une phase de suivi au cours de laquelle la formation des professeurs de l'enseignement technique sera assurée.

93. En ce qui concerne la formation des maîtres de l'enseignement général, l'objectif est de fournir au pays les enseignants qualifiés nécessaires à l'enseignement primaire et secondaire. A cet effet, deux écoles normales seront créées, qui assureront une formation sur le tas et le perfectionnement des enseignants.

Renforcement des nouvelles facultés de l'Université Eduardo Mondlane

94. A l'heure actuelle, la pénurie de main d'oeuvre qui confronte le pays va au delà d'une simple pénurie de main d'oeuvre qualifiée et on peut parler d'un insuffisance sérieuse de personnel éduqué. Le gouvernement, pour pallier cette situation, a demandé l'assistance du PNUD pour renforcer des nouvelles facultés de l'université. Cet effort permettra de consolider l'appui accordé par le PNUD au développement du secteur forestier et de la santé animale.

95. Dans le secteur forestier, le pays a besoin d'ingénieurs hautement qualifiés, non seulement pour superviser la mise en valeur et la conservation des ressources forestières, mais également pour suivre la réalisation des vastes investissements prévus dans ce domaine. Un cours préliminaire a déjà été organisé mais il faudra des installations et des ressources humaines plus importantes pour assurer la formation de 120 ingénieurs qui seront nécessaires au pays en 1990. C'est pourquoi une nouvelle faculté de génie forestier sera créée avec l'aide du PNUD.

96. Dans le domaine de la santé animale, le Mozambique a déjà adopté un programme de formation de personnel spécialisé pour satisfaire les besoins. Toutefois, il conviendra de déployer des efforts accrus pour faire face aux besoins en main d'oeuvre du pays et renforcer les activités de recherche de la nouvelle faculté vétérinaire. En 1990, les effectifs de cette faculté devraient passer à 60-70 étudiants par an. Le PNUD aidera le pays à atteindre ses objectifs grâce au projet de création d'une Faculté vétérinaire (MOZ/81/019).

/...

G. Santé

97. Comme il l'a été indiqué, au cours de la période coloniale, la masse de la population du Mozambique ne bénéficiait pas des avantages du système en place, mais qui plus est, l'effondrement du colonialisme a dépouillé le pays de ses ressources en main d'oeuvre. Le secteur de la santé a été touché comme les autres. Sur les 500 médecins que comptait le pays en 1974, il n'en restait plus que 86 après l'indépendance. A l'heure actuelle, le secteur de la santé pose un défi très sérieux au pays qui s'est donné pour priorité de le relever. La politique d'action en matière de santé et les méthodes d'application adoptées par le gouvernement ont été définies: l'accent est mis sur les mesures préventives plutôt que curatives, l'enseignement de l'hygiène de la nutrition est introduit, des campagnes de vaccination et de contrôle de l'environnement sont en cours et une attention toute particulière est accordée à la protection de la santé maternelle et infantile.

98. Afin de faire bénéficier les populations rurales et urbaines de l'assistance médicale, les nouvelles structures devront être introduites à quatre niveaux opérationnels. Au premier niveau, les centres de santé fourniront les soins médicaux de base et encourageront la santé et l'hygiène. Au deuxième niveau, les dispensaires ruraux fourniront des services essentiels en matière de chirurgie, pédiatrie et gynécologie ainsi qu'en médecine générale. Aux troisième et quatrième niveaux, les hôpitaux de provinces et l'hôpital central rempliront toutes les autres fonctions exigeant un personnel hautement spécialisé et un matériel complexe.

99. Tout est mis au point pour préparer la voie à l'amélioration des services de santé, mais les difficultés qui existent à l'heure actuelle dans ce domaine ne sont pas près d'être surmontées: la malnutrition est généralisée, le pourcentage de la population rurale souffrant de maladies contagieuses est très élevé, le taux de mortalité maternelle et infantile est également très élevé et les conditions sanitaires laissent beaucoup à désirer. Le gouvernement, dans un effort pour remédier à ces faiblesses, s'est donné comme objectif non seulement d'améliorer les centres de santé et de créer des installations sanitaires, mais également de jeter les jalons d'une industrie pharmaceutique. Il faudra pour cela une aide financière et matérielle importante et il a été fait appel à la contribution du système des Nations Unies.

100. Le FISE fournira son appui au développement des soins de santé primaire, à la formation de personnel et de services sanitaires pour les jeunes enfants (un million de dollars d'aide approuvée). Le FNUAP fournira un soutien global au développement du planning familial et à l'amélioration de la protection de la santé maternelle et infantile (3,4 millions de dollars d'aide prévue). L'OMS contribuera aux efforts d'éradication des maladies tropicales et à la fourniture de matériel destiné aux programmes de soins de santé primaire (un million de dollars d'aide approuvée). Le PNUD aidera à surmonter les principaux obstacles qui barrent le chemin au développement de ce secteur.

/...

Soutien au programme de vaccination au Mozambique

101. La campagne de vaccination de masse qui a duré de 1976 à 1978 a permis d'inoculer environ 95 pour cent de la population contre la variole, la tuberculose, la rougeole et le tétanos. Cet effort a bénéficié de l'appui du PNUD, de l'OMS et du FISE et de nouveaux programmes de vaccination sont prévus pour la décennie. Pour continuer la lutte contre ces maladies, le projet en cours devrait être prolongé et le gouvernement s'est donné pour objectif de vacciner au cours de la prochaine décennie jusqu'à 80 pour cent de la population contre les maladies susmentionnées et contre la diphtérie et la poliomyélite. Ces efforts seront soutenus par la deuxième phase du Programme de vaccination (MOZ/81/029).

102. En ce qui concerne la lutte contre l'inondation, le PNUD aidera le gouvernement à mettre en oeuvre ses plans grâce à un nouveau projet spécifique, le Projet de réseaux de lutte contre les inondations (MOZ/81/027).

Soutien au développement des services de santé pour les travailleurs

103. Dans ses efforts pour améliorer la situation en matière de santé, le gouvernement fera particulièrement porter l'action sur des groupes spécifiques de population. Les travailleurs constituent une cible importante en raison du rôle décisif qu'ils joueront dans le développement du pays. Des centres de santé pour les travailleurs seront créés progressivement dans chaque province; ils auront pour objectif d'améliorer l'environnement du travail et de promouvoir l'assistance médicale pour les travailleurs. Le PNUD fournira son appui grâce au projet de Services de santé pour les travailleurs (MOZ/81/028).

Assistance à l'établissement d'une industrie pharmaceutique

104. A l'heure actuelle, presque tous les remèdes utilisés au Mozambique sont importés. Cette situation aggrave le déficit commercial et les difficultés de fonctionnement des services médicaux. En conséquence, la création d'une industrie pharmaceutique nationale paraît essentielle et le gouvernement envisage de fabriquer la plupart de remèdes utilisés dans le pays. Conformément à cet objectif, le PNUD a déjà contribué à la création d'une unité pilote de fabrication d'Oralite, nouveau produit pour le traitement de la déshydratation (MOZ/80/017). A l'heure actuelle, il est prévu que le PNUD fournira un soutien plus étendu dans ce domaine, grâce à la réalisation d'un vaste projet qui aidera le gouvernement à atteindre ses objectifs, à savoir la fabrication de 80 pour cent de tous les remèdes fabriqués sous licence dans le pays. A cet effet, le PNUD participera à la création d'une unité pharmaceutique globale pour la production de pillules et de capsules à partir de produits chimiques locaux et importés: le Projet d'Industrie Pharmaceutique (MOZ/81/032).

H. Autres secteurs

105. Outre, les efforts de développement déjà présentés dans le document, le PNUD aidera le gouvernement dans des domaines spécifiques où son aide sera nécessaire ou demandée.

106. Ce sera le cas pour les activités de météorologie, pour lesquelles l'assistance du PNUD restera indispensable pour que le pays puisse mettre en place un service autonome. Depuis 1979, le PNUD a offert une aide au Service national de météorologie qui fournit les renseignements essentiels pour les vols et les activités maritimes et pour la prévention des cataclysmes. Dans ce domaine, il est prévu que les activités se poursuivront jusqu'en 1983 et l'aide du PNUD sera fournie dans le cadre du projet d'Assistance aux services météorologiques (MOZ/77/014).

107. De même, le PNUD contribuera à renforcer le Réseau National de Radiodiffusion. A l'heure actuelle, les activités dans ce domaine sont limitées par la pénurie de personnel qualifié et par un matériel démodé. La formation sera assurée à l'Institut de télécommunications et de radiodiffusion (MOZ/80/033). Toutefois, il sera nécessaire de faire appel à des experts techniques pour la conception du plan directeur en matière de radiodiffusion et de télévision. Ce plan comportera, notamment, le renforcement de l'aptitude du réseau de radiodiffusion et le développement de la radiodiffusion à onde moyenne. Ces objectifs seront atteints grâce au projet suivant: Soutien à la radiodiffusion (MOZ/81/026).

108. Enfin, et pour compléter l'aide fournie par le PNUD au processus de développement global, un projet ombrelle vient d'être approuvé qui fournira au pays les techniciens grâce auxquels il sera possible d'assurer la main d'oeuvre dans le secteur où elle fait le plus gravement défaut. Ce projet financera les services de techniciens de niveaux moyen et élevé, recrutés dans le cadre du Programme d'assistance technique des volontaires des Nations Unies (MOZ/81/005).

Annexe

BILAN FINANCIER

<u>A. Ressources</u>		<u>Dollars</u>
(a)	CIP et autres ressources	
(i)	Exemple de CIP pour la période du programme	74 000 000
(ii)	Report des cycles CIP précédents	800 000
(iii)	Autres ressources partage des coûts, fonds d'affectation spéciale, etc., selon le cas	
(b)	Provision pour une programmation adéquate	<u>8 700 000</u>
	TOTAL	<u>83 500 000</u>
<u>B. Utilisation des ressources</u>		
(a)	Utilisation programmée	
(i)	Projets en cours	17 827 000
(ii)	Nouveaux projets et nouvelles phases prévues dans le programme de pays	33 995 000
(iii)	Ressources affectées à des objectifs et à des activités spécifiques pour lesquelles des projets seront mis au point (poursuite de la programmation à une phase ultérieure)	<u>10 704 000</u>
	Total partiel	66 589 000
(b)	Réserves	2 111 000
(c)	Solde des ressources non prévues au programme <u>a/</u>	<u>14 800 000</u>
	TOTAL	<u>83 500 000</u>

III. Répartition financière du programme, par secteur

S E C T E U R <u>b/</u>	<u>Projets</u> en cours	<u>Nouveaux</u> projets	<u>Affectations</u> par secteur	<u>Total</u>
03 Ressources naturelles	2 453 000	7 270 000	-	9 723 000
04 Agriculture, foresterie, pêche	9 162 000	14 455 000	-	23 617 000
05 Industrie	141 000	6 980 000	2 334 000	9 455 000
06 Transport et communications	1 256 000	3 600 000	-	4 856 000
09 Etablissements humains	155 000	2 563 000	-	2 718 000
10 Santé	981 000	3 000 000	3 000 000	6 981 000
11 Education	3 316 000	-	5 370 000	8 686 000
15 Autres secteurs	<u>363 000</u>	<u>190 000</u>	-	<u>553 000</u>
TOTAL	<u>17 827 000</u>	<u>38 058 000</u>	<u>10 704 000</u>	<u>66 589 000</u>

- a/ Représentant 20 pour cent du CIP donné comme exemple et qui a été pris en compte pour la programmation, conformément aux instructions de l'Administrateur contenues dans PNUD/PROG/FIELD/111; PNUD/PROG/SIEGE/126.
- b/ Conformément à la classification CAC.